

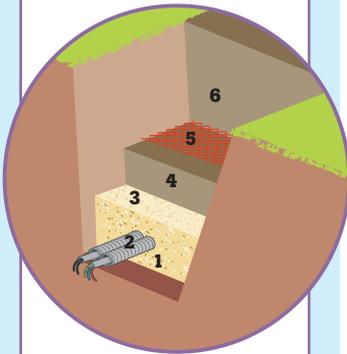
l'assistance téléphonique

Besoin d'un conseil sur mesure pour votre projet?

0 810 634 634*

* N° Azur, prix d'un appel local : 0,028 €/min après un coût de connexion de 0,078 €.

Tranchées et remblais



1. Sable (10 cm) sous fourreaux et canalisations.
2. Fourreaux contenant les câbles « secs » (électricité, multimédia).
3. Sable (20 cm).
4. Terre (10 cm).
5. Grillages avertisseurs en plastique.
6. Terre de remblai.

étape

3

Les remblais

Priorité à la sécurité

Pour sécuriser la circulation sur le chantier, remblayez dès que possible les tranchées creusées pour les réseaux. Procédez de même pour le remblai des abords du chantier. Cette plate-forme périphérique doit notamment supporter le poids des échafaudages en toute sécurité.

Attention aux canalisations

Si, selon l'étude de sol, la qualité des terres de terrassement est bonne, réutilisez-les sur le site, sinon, évacuez-les dans une déchetterie. Lors de l'opération de remblai, ne jetez pas de cailloux, au risque d'endommager vos canalisations. Remblayez par couches fines d'environ 20 cm, puis tassez uniformément la terre.

La mise en œuvre des canalisations

Plancher sur vide sanitaire : les canalisations sont accessibles

L'espace vide entre le plancher et le sol permet d'y passer facilement, et « à sec », divers fourreaux et canalisations. Les risques d'infiltration d'eau aux points de traversée

du plancher sont également moindres. L'idéal est de le prévoir accessible (60 cm minimum de hauteur et une trappe d'accès) pour la maintenance et les modifications de réseaux.

Plancher sur terre-plein : les canalisations sont inaccessibles

Les canalisations sont inaccessibles car elles sont noyées dans le hêrisson sous la dalle ou dans une chape sur la dalle. La mise en œuvre doit être réfléchie et soignée pour prévenir tout désordre car la moindre modification ou intervention engendrera des travaux importants et onéreux.

Attention Ne noyez pas horizontalement les canalisations dans le mortier de la chape flottante (c'est interdit) ni dans la dalle au risque de la fragiliser et de lui faire perdre sa portance.

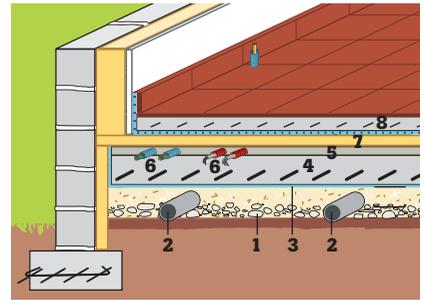
Les sorties verticales en attente devront être suffisamment longues pour faciliter les emboitements de raccordement.

Sous le dallage

On y passe les grosses canalisations (évacuations des eaux usées, des eaux-vannes, alimentation pour l'eau, l'électricité...). La réalisation doit être parfaite et les ouvrages testés avant le coulage de la dalle.

Sur le dallage

Seuls les fourreaux et les petites canalisations de distribution sont passés dans une chape de ravaillage de 4 à 5 cm, au-dessus de la dalle. Pensez-y lors de la conception, car la hauteur totale de réservation en dépend. Les tuyaux d'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées restent sous le dallage.



1. Hêrisson : couche de cailloux et de sable de 20 cm au fond de la fouille, faisant office de drainage.
2. Canalisations sous dallage.
3. Film sous dallage.
4. Dallage.
5. Chape de ravaillage.
6. Petites canalisations et fourreaux de distribution.
7. Isolant thermique.
8. Chape flottante et revêtement de sol.

Évacuation non gravitaire ?

Normalement, l'évacuation des eaux usées et des eaux-vannes se fait gravitairement du regard enterré (point de collecte vertical) vers le point de raccordement imposé sur le réseau public, grâce à une pente d'autocourage suffisante (voir p. 18). Si ce n'est pas le cas, plusieurs options sont possibles.

Surélever la construction

Le calage en hauteur du bâtiment se fait en phase d'étude : il est très important.

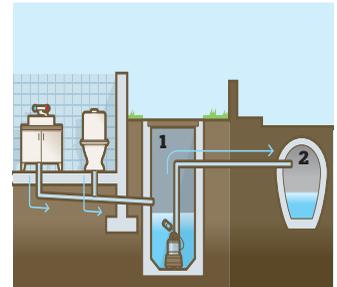
Attention Une décision de surélévation tardive risque de remettre en cause le permis de construire et engendrera des surcoûts de chantier.

Surélever les évacuations

Le terrain extérieur est rehaussé avec un talutage devant la maison.

Recourir à un poste de relevage

Il peut être intérieur (attention à l'acoustique) ou extérieur suivant la place disponible. Prévoir deux postes dans le cas de réseaux séparatifs eaux usées et eaux pluviales. À noter que cette installation nécessite un contrat



1. Poste de relevage.
2. Égouts.

de maintenance. Lorsque les équipements se situent à un niveau inférieur à celui de la voie, il faut éviter le reflux des effluents de l'égout public dans votre sous-sol lors de surcharges dans les réseaux. Pour cela :

- les appareils d'évacuation doivent être munis d'un dispositif antirefoulement ;
- les joints des canalisations et les tampons, en plus d'être étanches, doivent résister à la pression.

Alternatives écologiques

Installer un assainissement autonome ou un lagunage (si le terrain le permet), des toilettes sèches avec un système de recyclage des eaux grises dans la maison, etc.